



L'INTIMITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT EN STRUCTURE D'HEBERGEMENT

HORAIRES :

De 09h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

DUREE :

2 jours, soit 14 heures

TARIF : Nous consulter

LIEU : à définir

INTERVENANT(E/S) :

Mme Dina ABITBOL,

30 ans d'expérience dans le secteur social et le médico-social, dont 12 ans en tant que Directrice d'Établissement en foyer de vie, plusieurs expériences dans le secteur du handicap.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la notion d'intimité et ses diverses composantes (vie affective, relationnelle et sexuelle, besoin de solitude, calme, jardin secret)
- Concilier les activités de l'établissement en prenant en compte la notion de lieu de vie du résident
- Concilier expression de l'autodétermination et besoin d'intimité

PROGRAMME

Jour 1 :

EXPLORER ET COMPRENDRE LA NOTION D'INTIMITÉ

Matin

Définir l'intimité dans le champ médico-social

- Définition plurielle de l'intimité : solitude, espace personnel, vie affective et sexuelle, « jardin secret »
- Les représentations professionnelles de l'intimité : échanges en groupes, déconstruction des préjugés
- Cadre éthique et réglementaire (loi 2002-2, recommandations HAS)

Après-midi

Intimité et vie collective – concilier les exigences

- Le lieu de vie en établissement : entre domicile et espace institutionnel
- Études de cas : situations concrètes où l'intimité est mise à mal (chambre, douche, visites, téléphone...)
- Ateliers pratiques : comment préserver des espaces et temps d'intimité dans les activités quotidiennes ?
- Retour collectif et analyse éthique

Jour 2 :

PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET RESPECT DE L'AUTODETERMINATION

Matin

Intimité, consentement et autodétermination

- Définir l'autodétermination dans le cadre de l'accompagnement
- Identifier les tensions entre protection, intimité et autonomie
- Cas concrets : expression du désir, relations affectives et sexuelles, intimité relationnelle
- Atelier réflexif : comment interroger les demandes de la personne sans intrusion ?

Après-midi

Adapter sa posture professionnelle

- Travail en groupes : élaborer des pistes concrètes d'ajustement (aménagements, règles de fonctionnement, posture)
- Élaboration d'une « charte de repères professionnels » favorisant l'intimité et l'autodétermination

MODALITES PEDAGOGIQUES

Évaluation des attentes des participants. La formation alternera entre apports théoriques, l'utilisation d'outils concrets et l'analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires.

Documents pédagogiques mis à disposition par l'intervenant. La formation est progressive ainsi il est obligatoire de participer à l'ensemble des séances. Cette action se déroulera en présentiel.

PUBLIC VISE

Les travailleurs sociaux exerçant dans le champ du handicap.

PRE-REQUIS / ACCESSIBILITE

Cette formation continue thématique ne demande pas de prérequis particuliers. Il n'y a pas de processus de sélection.

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

EVALUATION

Temps de bilan rapide, une évaluation de l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction des stagiaires à l'issue de chaque formation.

Un certificat de réalisation et une attestation de formation seront remis aux participants à l'issue de la formation.

A titre indicatif, ce programme peut être adapté en fonction de vos besoins, de votre contexte d'intervention.

ECOLE SUPERIEURE DE
PRAXIS SOCIALE
4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE
03 89 33 20 00
www.praxis.alsace

Contact : Claire WEHRUNG
c.wehrung@praxis.alsace
Tel : 07 77 77 34 42